



Communiqué de presse
Rennes, mardi 3 décembre 2020

Innovation sociale des entreprises régionales Bpifrance et la Région Bretagne créent FISO Bretagne, Fonds pour l'Innovation Sociale (2020-2022)

La Région Bretagne et Bpifrance, en tant qu'opérateur, vont lancer début 2020 un appel à projets « FISO Bretagne », doté par la Région d'une enveloppe de 1 M€, votée lors de sa Commission permanente du 2 décembre. Il sera élaboré en partenariat étroit avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS). Complété par des fonds nationaux et doté *in fine* d'une enveloppe pouvant aller jusqu'à 2,8 M€, ce fonds dédié aux projets d'innovation sociale vient compléter la palette d'outils de soutien à disposition des entreprises et associations bretonnes.

Elisabeth Borne, Ministre de la transition écologique et solidaire, et Christophe Itier, Haut-Commissaire à l'Economie Sociale et Solidaire et à l'Innovation Sociale (HCESSIS), ont annoncé la mise en place de partenariats avec les Régions afin de financer des projets d'innovation sociale en cofinancement et codécision sur des projets présentés par des entreprises ou associationsⁱ, via un Fonds d'innovation sociale, dit FISO 2.

La Région Bretagne soutient de longue date l'économie sociale et solidaire dans le cadre de sa politique économique et d'innovation. Elle appuie la structuration de l'ESS et les démarches de soutien à la création d'activités dans ce domaine. « *Nous avons choisi d'investir un million d'euros dans ce nouveau fonds pour accélérer le développement de l'ESS en Bretagne. L'ambition est d'accompagner un changement d'échelle de l'ESS dans notre région, rappelle le Président de Région Loïc Chesnais-Girard. Nous pouvons nous appuyer sur l'action menée depuis longtemps, et notamment le soutien aux incubateurs TAG et aux pôles d'ESS locaux.* »

Les projets déposés pourront être accompagnés jusqu'à 50 % du montant retenu, en avance récupérable. Les dossiers seront sélectionnés au regard de leur impact social et de leur viabilité économique.

« *Les start-up sociales souffrent dans notre pays comme partout en Europe et dans le monde, d'un défaut de financement dans leur phase d'amorçage. Le FISO est un des instruments financiers qui permet d'y répondre. En partenariat avec Bpifrance, nous avons décidé de relancer ce fonds en doublant l'engagement de l'Etat. La Région Bretagne a de son côté développé avec les TAG, une politique ambitieuse d'incubation et d'accompagnement de ces start-ups. C'est en toute logique que la Bretagne devient aujourd'hui la première région de France à contractualiser avec l'Etat et Bpifrance sur ce FISO 2^{de} génération. Je salue cet engagement qui doit inspirer l'ensemble des Régions de notre pays* », déclare Christophe Itier, Haut-commissaire à l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale.

ⁱ répondant à la définition de la PME au sens européen

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.
Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/>

Contacts presse :

Région Bretagne : Odile Bruley – presse@bretagne.bzh – 06 76 87 49 57

Bpifrance : Laure Schlagdenhauffen – laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr – 01 41 79 85 38